

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

par Ingrid Ledrou et Jean Gervais

L'existence au Canada de banques d'alimentation et de programmes de petits déjeuners à l'école montre bien qu'une alimentation saine et équilibrée n'est pas accessible à tous. Une alimentation insuffisante, tant en quantité qu'en qualité, peut causer des carences en vitamines et en minéraux, voire des problèmes de santé graves^{1,2}.

En 2000-2001, dans le cadre de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), on a demandé aux personnes de 12 ans et plus si, l'année précédente, à cause d'un manque d'argent, elles ou un membre de leur ménage n'avaient pas mangé des aliments de la qualité ou de la variété désirées, si elles s'étaient inquiétées de ne pas avoir suffisamment de nourriture ou si elles n'avaient effectivement pas eu assez à manger. Or les personnes qui s'étaient trouvées dans au moins l'une de ces situations à cause d'un manque d'argent ont été considérées comme vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire. Selon cette définition, environ 3,7 millions de Canadiens, soit 14,7 % de la population de 12 ans et plus, avaient été en situation d'insécurité alimentaire.

Reflet du revenu

Puisque l'insécurité alimentaire est définie en termes de moyens financiers, les taux reflètent le revenu du ménage^{3,4}. Ainsi, plus de 40 % des personnes vivant dans un ménage à revenu inférieur ou moyen-inférieur ont dit avoir été en situation d'insécurité alimentaire l'année précédente. Même dans les ménages à revenu moyen, près de 25 % des personnes ont déclaré au

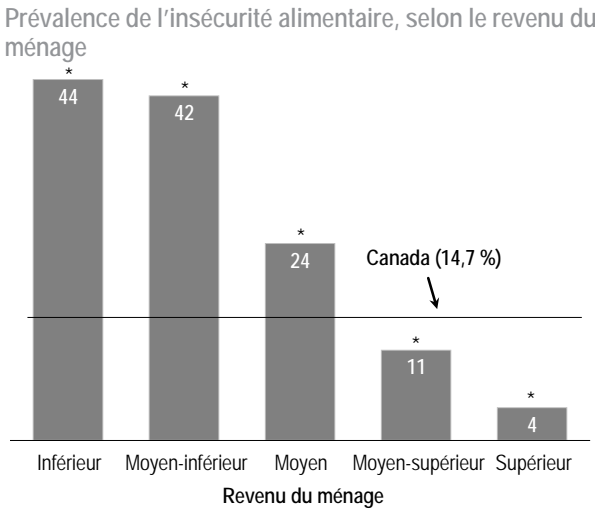
moins l'un des aspects du problème. Quoique dans une mesure nettement moindre, l'insécurité alimentaire n'en touche pas moins les ménages à revenu élevé. À cet égard, 11 % des personnes appartenant à un ménage à revenu moyen-supérieur et 4 % des personnes appartenant à un ménage à revenu supérieur ont mentionné au moins l'un des aspects du problème.

L'insécurité alimentaire au sein des ménages à revenu élevé tient peut-être au caractère ponctuel de la mesure du revenu annuel, laquelle n'est pas sensible aux variations économiques soudaines susceptibles de mener à des épisodes temporaires d'insécurité alimentaire⁵. Ainsi, l'effet d'une perte d'emploi ou du décès d'un soutien de famille au moment de l'interview de l'ESCC ne serait pas reflété dans le revenu déclaré du ménage, puisqu'il se rapporte aux 12 mois précédents⁶.

À risque

Une personne était d'autant plus susceptible de déclarer une insécurité alimentaire qu'elle était jeune. Environ 18 % des personnes de 12 à 44 ans avaient connu un épisode d'insécurité alimentaire (tableau A). Or le revenu plus faible des jeunes qui sont encore aux études ou qui sont entrés récemment sur le marché du travail pourrait en partie être à l'origine d'une telle situation. Cette précarité sur le plan alimentaire

pourrait également être attribuable aux obligations financières de nombreuses jeunes familles, comme le paiement d'une maison et l'éducation des enfants.



Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001
 * Valeur significativement différente de l'estimation pour le Canada (p < 0,05).

Bien qu'à peine 7 % des personnes âgées aient fait état d'une insécurité alimentaire, des facteurs autres que les seules ressources financières peuvent compromettre la nutrition. Par exemple, la maladie ou les limitations physiques pourraient réduire la capacité qu'ont les personnes âgées de magasiner et de préparer des repas.

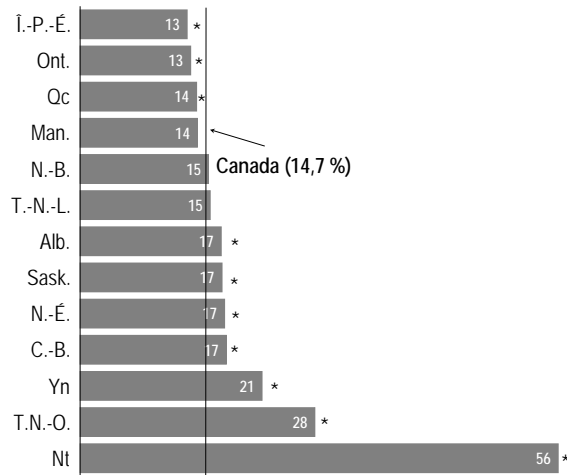
Un pourcentage plus élevé de femmes que d'hommes ont déclaré une insécurité alimentaire, soit 16 % contre 13 %. Cependant, cet écart est en grande partie imputable à des facteurs tels que le revenu du ménage et la structure familiale. En fait, la prise en compte de l'effet de ces facteurs révèle que les femmes ne sont pas plus susceptibles que les hommes de déclarer une insécurité alimentaire (données non présentées).

Quoi qu'il en soit, le risque n'en demeure pas moins particulièrement élevé à l'endroit d'un groupe de femmes : le tiers (33 %) des femmes chef de famille monoparentale ont déclaré une insécurité alimentaire⁷. Cette proportion est près de deux fois plus élevée que celle observée chez leurs homologues masculins (18 %). En revanche, à peine 9 % des personnes faisant partie d'un couple sans enfant ont fait une telle déclaration.

Le taux était également sensiblement élevé chez les

Autochtones hors réserve : 31 % ont répondu affirmativement à au moins l'une des questions sur l'insécurité alimentaire, taux deux fois plus élevé que celui enregistré chez les non-Autochtones (14 %).

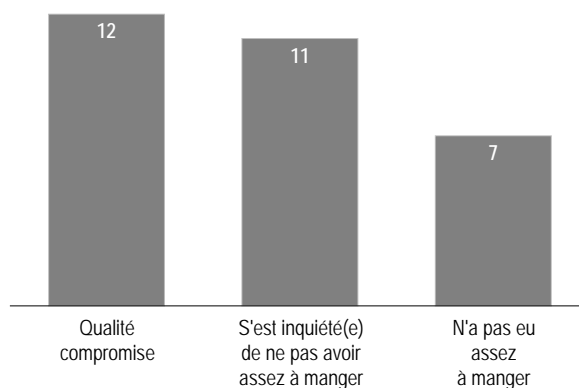
Prévalence de l'insécurité alimentaire, selon la province ou le territoire



Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001

* Valeur significativement différente de l'estimation pour le Canada ($p < 0,05$).

Pourcentage de la population ayant déclaré un aspect de l'insécurité alimentaire



Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001

Différences entre les provinces ou les territoires

L'insécurité alimentaire est étroitement liée aux caractéristiques géographiques, et les résidents des territoires sont particulièrement vulnérables. Au Nunavut, plus de la moitié de la population (56 %) a déclaré une insécurité alimentaire. Les taux observés dans les Territoires du Nord-Ouest (28 %) et au Yukon (21 %) étaient également nettement supérieurs à la moyenne nationale.

L'insécurité alimentaire était toutefois moins fréquente dans les provinces. Sa prévalence était tout de même significativement supérieure à la moyenne nationale en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan et en Alberta où, dans chaque cas, elle était de l'ordre d'environ 17 %. En revanche, la prévalence de l'insécurité alimentaire était significativement inférieure à la moyenne nationale au Québec, en Ontario et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Niveau de gravité

Les trois dimensions de l'insécurité alimentaire ne présentent pas toutes la même gravité. Ne pas manger d'aliments de la qualité ou de la variété souhaitée et « avoir peur » de ne pas avoir suffisamment de nourriture sont des situations moins graves que n'avoir effectivement pas assez à manger. En outre, les dimensions de l'insécurité alimentaire suivent une progression typique, les personnes qui déclarent le niveau le plus grave faisant aussi état des niveaux moins graves.

En 2000-2001, 7 % des Canadiens ont déclaré que, l'année précédente, eux ou un membre de leur ménage n'avaient pas eu suffisamment de nourriture à cause d'un manque d'argent. Un pourcentage plus élevé de Canadiens avaient réduit la qualité ou la variété de leur régime (12 %), ou s'étaient inquiétés de ne pas avoir assez à manger (11 %). Il n'est donc pas étonnant que ce soit dans les ménages à faible revenu que chaque dimension de l'insécurité alimentaire ait été la plus fréquente.

Questions

Il y a *insécurité alimentaire* quand la disponibilité d'aliments sûrs et nutritionnellement appropriés ou la capacité d'acheter des aliments par des moyens socialement acceptables est limitée et incertaine⁸. Au cycle 1.1 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadienne (2000-2001), l'insécurité alimentaire a été évaluée au moyen de trois questions. « Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence est-il arrivé que vous, ou quelqu'un d'autre de votre ménage :

- n'avez pas mangé des aliments de la qualité ou de la variété désirées à cause d'un manque d'argent? »
- vous soyez inquiet(e) du fait qu'il n'y aurait pas suffisamment de nourriture à cause d'un manque d'argent? »
- n'avez pas suffisamment de nourriture à cause d'un manque d'argent? »

Pour chaque question, le choix de réponse était : souvent, parfois ou jamais. Les personnes qui ont répondu « souvent » ou « parfois » à au moins l'une des questions ont été considérées comme ayant été en situation d'insécurité alimentaire. Celles qui ont répondu « jamais » aux trois questions ne l'avaient pas été.

Pas assez à manger

Dans l'ensemble, 28 % des personnes vivant dans un ménage dont le revenu était inférieur ou moyen-inférieur n'avaient pas eu suffisamment de nourriture à un moment donné au cours de l'année précédente, comparativement à 5 % des personnes appartenant à un ménage à revenu moyen ou moyen-supérieur.

Dans presque toutes les provinces, au moins le quart des personnes vivant dans un ménage à revenu inférieur ou moyen-inférieur ont déclaré avoir connu, l'année précédente, un épisode au cours duquel elles n'avaient pas eu suffisamment de nourriture. La proportion variait de 24 % à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan à environ 30 % en Alberta et en Colombie-Britannique.

Source des données

Les estimations de la prévalence de l'insécurité alimentaire sont calculées d'après les données du premier cycle (1.1) de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) qui a été réalisée de septembre 2000 à octobre 2001. L'ESCC est une enquête-santé générale qui couvre la population à domicile de 12 ans et plus. Son champ d'observation n'inclut pas les résidents des réserves indiennes, des bases des Forces canadiennes ni de certaines régions éloignées. Le taux de réponse global au premier cycle a été de 85 %; la taille totale de l'échantillon était de 131 535.

Tous les écarts ont été soumis à des tests afin d'en vérifier la signification statistique. Pour tenir compte des effets du plan de sondage, les erreurs-types et les coefficients de variation ont été estimés selon la méthode du *bootstrap*^{9,10}. Un niveau de signification de 5 % ($p < 0,05$) a été appliqué dans tous les cas.

La prévalence de l'insécurité alimentaire pourrait être sous-estimée, parce que le champ d'observation de l'ESCC n'inclut pas les sans-abri ni les Autochtones vivant dans les réserves indiennes, deux groupes parmi lesquels la prévalence de l'insécurité alimentaire pourrait être assez élevée.

Comme l'analyse est fondée sur des données transversales, aucune conclusion ne peut être tirée quant aux relations de cause à effet.

Le problème avait tendance à être encore plus fréquent dans les ménages à revenu inférieur et moyen-inférieur dans les territoires. Au Nunavut, les deux tiers (68 %) des personnes vivant dans ce genre de ménage s'étaient retrouvées à au moins une occasion durant l'année précédente dans une situation où elles n'avaient pas eu assez à manger à cause d'un manque d'argent. Dans les Territoires du Nord-Ouest, le chiffre correspondant était de 49 %. En revanche, le pourcentage observé au Yukon (30 %) ne s'écartait pas de la moyenne nationale.

En outre, tant au Nunavut que dans les Territoires du Nord-Ouest, des proportions significativement élevées de résidents appartenant à un ménage à revenu élevé ont déclaré ne pas avoir eu suffisamment de nourriture au moins une fois l'année précédente : 40 % et 12 %, respectivement.

L'insécurité alimentaire reste un concept subjectif qui n'est pas compris de la même façon par tout le monde. De surcroît, les résultats sont fondés sur l'hypothèse que tous les membres d'un ménage

Prévalence de l'insécurité alimentaire et de l'insuffisance de nourriture, selon le revenu du ménage

	Insécurité alimentaire totale			Insuffisance de nourriture		
	Total	Revenu inférieur/moyen	Revenu moyen à supérieur	Total	Revenu inférieur/moyen	Revenu moyen à supérieur
	%			%		
Canada	15	42	12	7	28	5
Terre-Neuve-et-Labrador	15	45	9*	8	28	3*
Île-du-Prince-Édouard	13*	34*	10*	6	24	4
Nouvelle-Écosse	17*	46	12	8	26	5
Nouveau-Brunswick	15	46	10	7	28	4*
Québec	14*	42	10*	7	28	4*
Ontario	13*	41	11*	7*	27	5
Manitoba	14	39	11	7	26	5
Saskatchewan	17*	42	13*	7	24*	5
Alberta	17*	43	15*	9*	29	7*
Colombie-Britannique	17*	46*	14*	8*	30	6*
Yukon	21*	58*	18*	10	30 ^E	7 ^E
Territoires du Nord-Ouest	28*	61*	22*	18*	49*	12*
Nunavut	56*	74*	47*	49*	68*	40*

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001

* Valeur significativement différente de l'estimation pour le Canada.

^E Coefficient de variation compris entre 16,6 % et 33,3 %.

répondraient de la même façon que la personne sélectionnée pour participer à l'ESCC, ce qui n'est pas nécessairement le cas. Ainsi, les enfants qui vivent dans un ménage considéré comme étant en situation d'insécurité alimentaire ne sont pas obligatoirement dans une telle situation, parce qu'il arrive que les adultes compromettent leur alimentation afin d'épargner leurs enfants^{6,11}.

Le cycle 2.2 de l'ESCC, qui a été réalisé

en 2004 sur le thème de la nutrition, fournira des renseignements plus détaillés sur la prévalence et les corrélats de l'insécurité alimentaire au Canada. Cette enquête contenait des questions en profondeur sur la nature de l'insécurité alimentaire, ainsi que sur les adultes et les enfants qui en souffrent.

Ingrid Ledrou (613-951-6567; Ingrid.Ledrou@statcan.ca) travaille à la Division de la statistique de la santé à Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6. Jean Gervais travaillait antérieurement à Statistique Canada.

Références

1. J.T. Cook, « Clinical implications of household food insecurity: Definitions, monitoring and policy », *Nutrition and Clinical Care*, 5(4), 2002, p. 152-167.
2. V.S. Tarasuk et N.T. Vozoris, « Household food insufficiency is associated with poorer health », *Journal of Nutrition*, 133, 2003, p. 120-126.
3. S. Sarlie-Lahteenkorva et E. Lahelma, « Food insecurity is associated with past and present economic disadvantage », *Journal of Nutrition*, 131(11), 2001, p. 2880-2884.
4. R.S. Tingay, C.J. Tan, N.C. Tan *et al.*, « Food insecurity and low income in an English inner city », *Journal of Public Health and Medicine*, 25(2), 2003, p. 156-159.
5. D. Rose, « Economic determinants and dietary consequences of food insecurity in the United States », *Journal of Nutrition*, 129(supplément), 1999, p. S517-S520.
6. J. Che et J. Chen, « L'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens », *Rapports sur la santé*, 12(4), 2002, p. 11-24 (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
7. L. McIntyre, N.T. Glanville, S. Officer *et al.*, « Food insecurity of low-income lone mothers and their children in Atlantic Canada », *La revue canadienne de santé publique*, 93(6), 2002, p. 411-415.
8. S.A. Anderson, « Core indicators of nutritional state for difficult-to-sample populations », *Journal of Nutrition*, 120(supplément), 1990, p. 1557-1660.
9. J.N.K. Rao, G.F.J. Wu et K. Yue, « Quelques travaux récents sur les méthodes de rééchantillonnage applicables aux enquêtes complexes », *Techniques d'enquête*, 18(2), 1992, p. 225-234 (Statistique Canada, n° 12-001 au catalogue).
10. K.F. Rust et J.N.K. Rao, « Variance estimation for complex surveys using replication techniques », *Statistical Methods in Medical Research*, 5, 1996, p. 281-310.
11. L. McIntyre, N.T. Glanville, K.D. Raine *et al.*, « Do low-income lone mothers compromise their nutrition to feed their children? », *Journal de l'Association médicale canadienne*, 168(6), 2003, p. 686-691.

Tableau A

Prévalence de l'insécurité alimentaire, selon certaines caractéristiques, population à domicile de 12 ans et plus, Canada, 2000-2001

	Estimation de la population en situation d'insécurité d'alimentaire	
	milliers	%
Total	3 739	14,7
Sexe		
Hommes	1 679	13
Femmes	2 060	16
Groupe d'âge		
12 à 17 ans	428	18*
18 à 24 ans	537	19*
25 à 44 ans	1 659	18*
45 à 64 ans	859	12
65 ans et plus	256	7*
Revenu du ménage		
Inférieur	388	44*
Moyen-inférieur	741	42*
Moyen	1 256	24*
Moyen-supérieur	882	11*
Supérieur	248	4*
Données manquantes	223	9*
Type de famille		
Couple avec enfant(s) de moins de 25 ans	1 584	13*
Couple sans enfant(s) de moins de 25 ans	544	9*
Mère seule avec enfant(s) de moins de 25 ans	625	33*
Père seul avec enfant(s) de moins de 25 ans	80	18*
Personne seule	812	19*
Autre	44	15
Autochtone		
Oui	252	31*
Non	3 448	14
Province ou territoire		
Terre-Neuve-et-Labrador	70	15
Île-du-Prince-Édouard	15	13*
Nouvelle-Écosse	133	17*
Nouveau-Brunswick	96	15
Québec	844	14*
Ontario	1 316	13*
Manitoba	124	14
Saskatchewan	133	17*
Alberta	406	17*
Colombie-Britannique	578	17*
Yukon	5	21*
Territoires du Nord-Ouest	9	28*
Nunavut	11	56*

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001

* Valeur significativement différente de l'estimation pour le Canada (p < 0,05).